

# Avant-propos

par **François CHOLLEY**, ingénieur général des mines

**A**ux yeux de beaucoup de gens, les technologies de l'information et des communications paraissent tout autant annonciatrices de nombreux bienfaits que lourdes de dérives inquiétantes. Une société totalement interconnectée serait sans doute plus conviviale, plus performante, plus intelligente... Mais elle serait aussi soumise en permanence au risque d'une panne généralisée, et aussi d'une surveillance continue de notre comportement individuel et de nos faits et gestes. Internet nous apporte la liberté, avec ces informations en nombre quasi illimité, qu'il rend accessibles sous nos doigts. Face à une telle profusion de jeux, de vidéo, de musique..., certains comportements d'aliénation et de déviance commencent à apparaître. La miniaturisation (dont les limites sont sans cesse repoussées) des composants électroniques, l'« accumulation du logiciel », notre maîtrise croissante des ondes radio... ouvrent le champ à des applications hier encore inconcevables. Des marchés pourtant établis (la presse, le terminal spécialisé...) risquent de disparaître brutalement, au profit de besoins (et de solutions) totalement nouveaux. Mais, par ailleurs, dans ce qu'il subsistera de l'« ancienne » économie, l'énergie informationnelle pourra rendre plus efficient l'usage que nous ferons de l'énergie réelle. Les technologies de l'information et des communications vont ainsi redistribuer et répandre plus largement l'information, c'est-à-dire aussi bien le savoir et la performance que le divertissement. Par le passé, la matérialité des produits et la localisation des marchés induisaient, par frottement, une certaine régulation naturelle. Tout change avec la numérisation, qui permet l'ubiquité : tout le monde a accès à toute l'information, partout et en même temps. Une nouvelle régulation reste à inventer (à moins qu'elle ne s'impose d'elle-même ?), afin de favoriser l'innovation et de faire de l'accessibilité de tous aux réseaux d'information un élément essentiel de l'aménagement du territoire et de la cohésion sociale. Incontestablement, c'est un processus de destruction créatrice, au sens de Schumpeter, qui est aujourd'hui à l'œuvre. Mais la puissance de l'outil rend d'autant plus indispensable la fixation d'un cap.